



✚ Conditions d'hébergement et de restauration :

Les élèves sont hébergés en pension complète (petit déjeuner, déjeuner, collation, diner). Ils sont répartis en chambre de 4 places. Le centre est agréé Education Nationale et Jeunesse et Sport.

L'adresse du centre est la suivante : **BASE DE BELLECIN • 39270 ORGELET**
Tél. 03 84 25 41 37

Le numéro du centre n'est à utiliser qu'en cas d'urgence.

Les élèves pourront vous appeler le soir entre 17h30 et 19h.

Un bilan de chaque journée sera mis en ligne sur le site du collège avec quelques photos en prime.... Voici l'adresse internet :

<http://clg-grevy-msv.ac-besancon.fr/enoe/>

✚ Conditions de transport et horaires :

Le trajet s'effectuera en autocar (transport Girardot) équipé de ceintures de sécurité (obligatoire pendant tout le trajet). Les élèves ne devront pas manger dans le car.

Le départ est prévu à 6h30 le lundi 26 mai, le rendez-vous est donc fixé à 6h15 devant le collège.

Les élèves devront se munir d'un petit sac à dos dans lequel se trouvera éventuellement le petit déjeuner préparé par la famille, mais aussi un petit sac plastique si l'enfant ne se sent pas bien pendant le voyage.

Le retour est prévu le **mercredi 28 au collège vers 19h00 (horaire approximatif)**

✚ L'usage du téléphone portable, MP3 :

Pour des raisons de civilité, l'usage du téléphone ainsi que les MP3 est limité. Le soir après l'extinction des feux il n'est pas autorisé. Si les horaires ne sont pas respectés, nous serions obligés de les consigner jusqu'à la fin du séjour.

✚ Argent de poche, objets de valeur, médicaments :

L'argent de poche n'est pas nécessaire. Nous vous déconseillons de confier à votre enfant tout matériel ou objet de valeur (gourmets, bracelet, boucles d'oreilles, console de jeux). En cas de perte ou de vol, nous nous dégageons de toute responsabilité.

Les médicaments sont gérés par un enseignant au départ du séjour jusqu'au retour.

✚ Nourriture :

La nourriture est interdite pendant le transport tout comme dans les chambres. Les confiseries seront autorisées avec modération.

✚ Les activités (tenues et consignes) :

Le programme est composé 6 demi-journées d'activités : accro-branche, spéléologie, aviron, catamaran, escalade, Kayak. Les activités sont encadrées par des moniteurs brevetés d'état et des professeurs du collège. Les accompagnateurs sont les 2 professeurs d'eps (M Vacelet et M Senot) + 4 autres professeurs (MME Dupanloup, MME Dumaine, M. Rochefort, MME Boillon-P ou M Cuenot ou M Lacaze)

Remarque : 6 groupes de 10 élèves maxi – 6 moniteurs diplômés – 6 professeurs (1 par groupe)

- ✓ **La spéléologie** : Se munir de vêtements de rechange pour cette activité. Il ne fait pas chaud dans les grottes, prévoir donc manches longues et bas long ne craignant rien ainsi que des vêtements chauds. La paire de bottes est vivement conseillée.
- ✓ **Kayak, catamaran, aviron** : maillot de bain et serviette, chaussures tenant aux pieds (une paire de baskets faisant l'affaire), tee-shirt obligatoire (pour une question d'hygiène). Prévoir pull et coupe-vent en fonction de la météo du jour...
- ✓ **Parcours acrobatique en hauteur** (parcours aventure), **escalade** : baskets, cheveux attachés, aucun bijou (risque d'accrochage).

Liste non exhaustive des affaires à prendre :

maillot de bain et serviette, 2 paires de basket (une vieille paire afin de pratiquer les activités), sous-vêtements, chaussettes, lunette de soleil et crème solaire, stick à lèvres, casquette, 2 shorts, vieux t-shirts, vieux sweats, vieux jogging (pour les activités nautiques), 1 pantalon ou survêtement, t-shirts, pulls, coupe-vent imperméable, le nécessaire de toilette (1 serviette, savon, brosse à dents, dentifrice,...), sac pour le linge sale, un petit sac à dos et une gourde...

Quelques règles :

Tout d'abord, il est important de préciser que les élèves sont soumis au règlement intérieur du collège. Il va de soi que leur comportement sur place doit être irréprochable. Tout élève ne respectant pas les règles de vie (précisées par les professeurs) ou les consignes de sécurité lors des différentes activités et mettant en danger son intégrité physique où celle de ses camarades se verra sanctionner à son retour au collège ou renvoyer du séjour (les parents auront alors à charge de venir récupérer leur enfant).



Bon séjour, les professeurs d'EPS.